

## Projet d'Accueil : École Sainte-Marie

### I. Projet Pédagogique

#### 1. L'ASBL Chantier et l'école Sainte-Marie

L'ASBL Chantier est l'opérateur de référence pour l'accueil extrascolaire au sein de l'établissement. Soutenue par la Région Wallonne, l'O.N.E. et le Fonds Social des Milieux d'Accueil d'Enfants (FSMAE), elle organise l'encadrement des enfants de l'école, de 2,5 ans à 12 ans, durant toute l'année scolaire. L'ASBL est également un C.I.S.P. (Centre d'Insertion Socio-Professionnelle). À ce titre, elle assure la formation d'adultes peu qualifiés en situation réelle de travail et leur offre un accompagnement individualisé. Les accueils extrascolaires constituent, pour l'ASBL, des lieux de formation privilégiés pour les stagiaires inscrits dans la filière « Enfance-Éducation ».

L'école Sainte-Marie est une école d'enseignement fondamental située Rue Adolphe Lloyd George, 10 à 6200 Châtelain. C'est pour les élèves inscrits dans cet établissement que l'ASBL Chantier déploie ses activités extrascolaires. Ce partenariat permet de créer un pôle éducatif cohérent où le temps scolaire et le temps libre de l'enfant se complètent dans l'environnement familial et sécurisant de leur propre école

#### 2. Valeurs, Missions et Objectifs Pédagogiques

##### Cadre Réglementaire et Missions

Conformément à l'arrêté gouvernemental relatif au Code de qualité de l'accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 17 mai 1999, nos accueils extrascolaires ont pour mission fondamentale de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants en dehors des temps scolaires. Nous nous engageons à offrir des conditions d'accueil propices au développement de chaque enfant, en accord avec l'Article 2 du Code de Qualité.

##### Les Objectifs A.T.L.

Pour répondre à cette mission, nous avons défini cinq objectifs prioritaires qui guident nos interventions quotidiennes :

- **Renforcer la "confiance en soi" de l'enfant** : l'aider à se sentir valorisé et capable dans ses apprentissages.
- **Susciter la prise d'initiative** : encourager l'enfant à devenir acteur de ses propres loisirs.
- **Assurer l'autonomie** : favoriser l'apprentissage de l'indépendance dans un cadre sécurisé.
- **Favoriser la solidarité et la coopération** : développer le sens du collectif à travers le partage et l'entraide.
- **Favoriser l'épanouissement physique, psychologique, social et culturel** : offrir une approche holistique du bien-être de l'enfant.

## Nos Valeurs Fondamentales

L'accueil à Saint-Barthélémy est porté par des valeurs de **respect**, d'**autonomie**, d'**accomplissement de soi**, de **tolérance**, de **solidarité**, ainsi qu'une **attitude responsable**, un **esprit créatif** et le sens du **partage**.

Au-delà de ces valeurs, nous développons chez nos accueillants une posture professionnelle axée sur l'observation, l'analyse de pratique et une déontologie rigoureuse, garantissant un encadrement plus stable et expert.

## Accessibilité et Ouverture

Nos accueils sont des lieux de mixité et de citoyenneté :

- **Ouverts à tous** : ils sont accessibles sans aucune sélection sociale ou économique.
- **Neutralité et Respect** : nous garantissons le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques de chaque famille.
- **Inclusion** : dans le cadre de notre formation continue 2026-2031, nos équipes sont spécifiquement formées à l'inclusion pour garantir un accueil de qualité à chaque enfant, quelles que soient ses particularités.

## 3. Les moyens pour atteindre ces objectifs

### Des activités libres et/ou dirigées

Pour répondre aux besoins de chacun des enfants accueillis, les accueillants veillent avant tout à proposer des activités ludiques et récréatives, qu'elles soient libres ou organisées. À travers celles-ci, les enfants découvrent, partagent et s'amuse ensemble, tout en évoluant dans un cadre de bien-être sécurisant pour tous.

L'équipe veille à l'équilibre de la journée en alternant entre des activités d'intensité plus forte (sports, jeux de courses, etc.) et des activités d'intensité plus faible (lectures, activités manuelles, etc.) afin de respecter le rythme biologique et le développement de chaque enfant. Pour permettre aux enfants de s'immerger pleinement dans l'imaginaire, les activités sont régulièrement thématiques.

**Au quotidien, les accueillants et leurs stagiaires préparent et proposent :**

- **Des activités manuelles** (bricolage, dessin, création).
- **Des activités sportives** (psychomotricité, parcours avec les petits vélos, football, basketball, etc.).
- **Des jeux coopératifs et des jeux de société.**
- **Des moments de lecture et des chants.**
- **La mise à disposition d'espaces de jeux symboliques**, de construction, de jeux en bois ou de jeux de craies. Les accueillants encadrent ces moments pour susciter l'envie de jouer et stimuler la créativité.

Ces activités sont structurées sous forme d'ateliers, installés dans des espaces dédiés au sein de l'école. Les enfants sont libres de choisir l'atelier ou les jeux vers lesquels ils souhaitent se diriger, favorisant ainsi leur autonomie et leur plaisir. Pour maintenir la curiosité et l'intérêt des enfants sur le long terme, l'ASBL Chantier met désormais en place une rotation systématique des jeux et du matériel sur ses différents sites, garantissant ainsi une offre pédagogique toujours renouvelée et attrayante.

## Des espaces et du matériel adaptés

Pour favoriser l'épanouissement personnel de chacun des enfants accueillis, les espaces d'accueil et le matériel utilisés sont rigoureusement adaptés à leurs besoins et à leurs âges.

- **Exploitation des espaces extérieurs** : Nous favorisons l'utilisation des espaces extérieurs dès que la météo le permet. Les enfants ont accès à plusieurs cours sécurisées et agrémentées de différents modules de jeux, essentiels à leur besoin de mouvement.
- **Aménagement des locaux** : Nos activités s'organisent principalement dans le réfectoire des primaires. Ce local a été spécifiquement aménagé avec un espace dédié aux plus petits (meublé adapté : petites tables et chaises). Plusieurs « espaces toilettes » se trouvent à proximité immédiate.
- **Polyvalence et repos** : Nous disposons d'un accès à la salle de gymnastique pour organiser des ateliers sportifs ou de psychomotricité. De plus, des petits lits sont à disposition pour respecter le rythme de l'enfant si celui-ci manifeste un besoin de repos.

## Optimisation et harmonisation

Conscients des défis liés au partage des locaux, l'ASBL Chantier s'engage, à négocier et installer des solutions de **stockage amovible** et des **zones d'affichage dédiées**. L'objectif est de permettre aux enfants et aux parents de mieux identifier "l'espace extrascolaire" au sein de l'école et de garantir un environnement visuel et matériel riche et stimulant, même dans un local partagé.

## Une continuité dans les moments de transition

L'accueil extrascolaire de l'ASBL Chantier veille à assurer une cohérence et une continuité entre les différents milieux que l'enfant fréquente successivement.

- **Dialogue et Partenariat** : L'accueil est un lieu où la concertation parents-accueillants-enfants est centrale. La priorité est donnée au dialogue permanent pour assurer la sécurité affective de l'enfant.
- **Lien avec l'école** : Des échanges quotidiens avec le corps enseignant et la direction de l'école permettent une transmission fluide des informations. Cette collaboration étroite assure aux enfants de vivre les transitions entre le temps scolaire et le temps libre le plus sereinement possible. Mise en place et utilisation systématique de supports de communication (cahiers de liaison, fiches de suivi, outils informatiques) pour centraliser les informations cruciales sur le bien-être et l'évolution de chaque enfant
- **Renforcement de la collaboration** : pour aller plus loin dans cette intégration, nous institutionnalisons des réunions de travail régulières entre les équipes de l'ASBL et celles de l'école Saint-Barthélémy. Ce renforcement de la reconnaissance mutuelle des rôles de chacun garantit un cadre éducatif harmonieux et stable pour l'enfant.

#### 4. Une équipe encadrante de professionnels et d'apprenants

##### Composition de l'équipe

L'équipe est structurée de manière à garantir à la fois un encadrement sécurisant et une dynamique d'apprentissage. Elle se compose de :

- **D'accueillant(e)s qualifié(e)s ;**
- **D'accueillant(e)s-formateurs(trices) référent(e)s**, garants de la transmission des savoirs ;
- **D'accueillant(e)s-stagiaires**, inscrits dans le parcours de formation du CISP.

Le taux d'encadrement mis en place par l'ASBL Chantier répond strictement à la réglementation en vigueur telle que définie par le **décret A.T.L.** (Accueil Temps Libre).

##### Stabilité et Sécurité Affective

Nous privilégions des **équipes stables**, en ce qui concerne les accueillants qualifiés. Cette continuité est essentielle pour favoriser les repères et maintenir un sentiment de sécurité affective pour les enfants, leur permettant de s'épanouir dans un environnement serein.

##### Une organisation centrée sur la qualité

Pour garantir des accueils de qualité, l'équipe prépare, crée et organise les activités de manière proactive. Ce travail de préparation permet aux enfants de vivre des moments épanouissants tout en veillant à leur bien-être et leur sécurité physique et psychologique.

##### Le travail d'équipe s'articule autour de :

- **Réunions d'équipe mensuelles** : Organisées par la responsable de projet, elles sont le cœur de notre dispositif. On y travaille la cohésion d'équipe, la fixation d'objectifs, les partenariats en lien avec le projet d'animation de l'ASBL, ainsi que les propositions émanant des enfants et des accueillant(e)s.
- **Réflexion pédagogique** : Ces temps permettent la création d'outils, l'échange autour de situations rencontrées et une réflexion constante sur le quotidien de l'accueil.

##### Formation et Professionnalisation

Tous les professionnels en charge de nos accueils répondent aux exigences de formation de base et continue du secteur « enfance 2,5-12 ans ». Les stagiaires qui les accompagnent ont soit déjà obtenu leur formation de base, soit sont en cours d'acquisition.

##### Afin de renforcer ce volet, nous avons mis en place différents dispositifs :

- **Dynamisation de la formation continue** : Dès 2026, nous instaurons une "Mise au vert" annuelle (séminaire de 3 jours) pour l'ensemble de l'équipe permanente. Ce temps dédié, libéré des prestations habituelles, permet de renforcer la culture commune et l'expertise sur des thématiques prioritaires comme la gestion des émotions ou l'inclusion, avec la participation d'intervenants extérieurs.
- **Analyse de pratiques** : une attention particulière est portée à l'analyse des situations vécues, permettant de passer d'une logique de prestation à une posture d'accueillant expert.

- **Professionalisation du parcours stagiaire** : Nous opérons une restructuration profonde en alignant les cycles de formation sur le rythme scolaire pour assurer une présence continue. Grâce au partenariat avec la Promotion Sociale de Marcinelle, le parcours des apprenants est désormais plus académique et certifiant, garantissant une meilleure qualité d'intervention sur le site de Saint-Barthélémy.

## 5. Une vigilance dans la gestion de la santé

### Équipements et protocoles de sécurité

La sécurité physique des enfants est une priorité absolue. Dans chacun de nos accueils extrascolaires se trouvent :

- Une **pharmacie** dont le contenu est scrupuleusement adapté aux consignes de l'**O.N.E.** ;
- Les **fiches médicales** individuelles de chaque enfant, permettant une réaction rapide et adaptée à ses besoins spécifiques ;
- Un **listing téléphonique** complet reprenant tous les numéros d'urgence et contacts utiles.

### Interventions et médicaments

En cas de blessure légère, l'enfant sera uniquement nettoyé et pansé. Par mesure de précaution (risque de réactions allergiques), l'usage de certains antiseptiques est proscrit.

**Cadre strict pour les médicaments** : En aucun cas, l'équipe n'est habilitée à administrer un médicament, à l'exception des cas bénéficiant d'une **ordonnance médicale** explicite et valide.

### Communication avec les parents

Le partenariat avec les familles est essentiel pour la santé de l'enfant :

- **Actualisation** : Nous demandons aux parents de prévenir systématiquement l'accueillant(e) responsable de tout changement médical (allergie nouvelle, traitement en cours, etc.).
- **Prise de décision** : En cas de doute, l'accueillant(e) responsable contactera immédiatement les parents. Si ces derniers ne sont pas joignables, l'accueillant(e) prendra les décisions nécessaires pour le bien-être de l'enfant, y compris l'appel d'une ambulance si l'état de santé le nécessite.

### Procédure en cas d'accident

Pour tout accident nécessitant une intervention ou une consultation médicale :

1. L'accueillant(e) responsable remet aux parents les documents d'assurance à faire compléter par le médecin.
2. **Délai de rigueur** : Ces documents doivent être remis à l'accueil dans les **48 heures au plus tard**.
3. **Note importante** : À défaut de respect de ce délai, l'ASBL Chantier ne pourra pas garantir l'intervention de l'assurance.

## II. Règlement d'ordre intérieur

### 1. Organisation pratique

#### Horaires de l'accueil

L'accueil est assuré exclusivement durant les périodes scolaires aux heures suivantes :

- **Matin :**
  - **Primaires :** de 06h30 à 08h00.
  - **Maternelles :** de 06h30 à 08h30.
- **Soir (Lundi, Mardi, Jeudi) :** de 15h30 à 18h00.
- **Mercredi :** de 12h30 à 18h00.
- **Vendredi :** de 13h40 à 18h00.

#### Modalités d'inscription et dossier administratif

Pour que l'enfant soit admis, le dossier doit être complet et remis aux accueillants dès la fin de la première semaine de fréquentation.

- **Documents requis :** Fiche d'inscription et fiche médicale (recto verso) dûment complétées, ainsi qu'une composition de ménage (pour bénéficier du tarif réduit dès le 2<sup>e</sup> enfant).
- **Sanctions pour dossier incomplet :** **1.** Un tarif majoré de **1 € / heure / enfant** est appliqué tant que le dossier est incomplet. **2.** Passé un délai de deux semaines après le premier jour d'accueil, l'ASBL se réserve le droit de **refuser l'enfant** si les documents ne sont pas rentrés.
- **Mise à jour :** Les parents ont l'obligation de signaler immédiatement tout changement de coordonnées (adresse, téléphone).

#### Fonctionnement général et sécurité

##### • *Accueil du matin*

Chaque enfant doit être accompagné par son parent et présenté personnellement aux accueillants dans l'espace dédié.

- **Prise en charge :** L'ASBL est responsable de l'enfant dès son inscription dans le registre. Avant 06h30 ou si l'enfant n'est pas remis en main propre, l'ASBL décline toute responsabilité.
- **Fin de l'accueil :** À 08h00 (primaires) et 08h30 (maternelles), la responsabilité est transférée à l'établissement scolaire. Aucun enfant n'est autorisé à circuler seul dans les couloirs en dehors des heures de cours.

##### • *Accueil du soir*

Un temps de transition de 15 minutes (jusqu'à 15h45) est accordé dans la cour pour permettre aux enfants de se détendre avant le début des activités en local (réfectoire).

- **Départ de l'enfant :** L'adulte venant chercher l'enfant doit impérativement **signer la feuille de présence**.

- **Personnes autorisées** : Toute personne non mentionnée dans le dossier ou mineure doit faire l'objet d'une autorisation écrite ou téléphonique préalable.
  - **Clause de sécurité** : Si l'accueillant estime que la personne venant chercher l'enfant n'est pas en mesure d'assurer sa sécurité (état d'ébriété, etc.), il a l'obligation légale de ne pas lui remettre l'enfant et de solliciter un tiers ou les autorités.
- *Activités spécifiques (mercredi et vendredi)*
- **Mercredis et vendredis récréatifs** : Des projets thématiques sont organisés entre 14h00 et 16h00. Pour permettre à l'enfant de profiter pleinement de l'activité et ne pas briser la dynamique de groupe, nous **préconisons** de ne pas prévoir de départ durant ce créneau horaire.
  - **Vendredis après-midi** : L'accueil débute à 13h40. Les enfants participant à des activités parascolaires externes rejoignent l'accueil à 15h30 sous la conduite de leur encadrant respectif.

### Vie quotidienne et logistique

- **Collations** : Les parents fournissent les boissons et collations en suffisance ainsi qu'un repas pour le mercredi
- **Vêtements** : Un sac de rechange étiqueté et des langes (si nécessaire) doivent être fournis. Les vêtements prêtés par l'ASBL doivent être rendus propres rapidement.
- **Objets perdus** : Disponibles dans une malle à l'accueil pendant 1 mois. L'ASBL n'est pas responsable des pertes ou vols d'objets personnels (bijoux, jeux électroniques, etc.).

### Discipline et règles de vie

En cas de comportement inadéquat (enfant ou parent), une gradation des sanctions est appliquée :

1. Rappel verbal et dialogue.
2. Note écrite aux parents avec copie à la direction d'école.
3. Exclusion temporaire ou définitive en concertation avec la direction de l'école.

## 2. Tarification et facturation

### Grille tarifaire

- **Tarif plein** : 1 € / heure entamée.
- **Tarif réduit (Fratrerie ou tarif social)** : 0,5 € / heure entamée.
- **Dossier incomplet** : 1,00 € / heure entamée.
- **Retard après 18h00** : 5,00 € par quart d'heure entamé et par enfant.

*Le tarif social est accordé sur présentation d'une preuve de statut "Bénéficiaire de l'Intervention Majorée" (BIM) de la mutuelle.*

### Modalités de paiement

- Une facture mensuelle est envoyée par e-mail.
- **Défaut de paiement** : Après avertissement, l'ASBL refusera l'accès à l'accueil. La direction de l'école devra alors prendre en charge l'enfant refusé.

- **Frais de rappel** : Un forfait de 37,18 € est dû pour tout rappel par recommandé, sans préjudice de poursuites judiciaires.

### Contact et Urgence

Pour toute communication urgente ou retard : **0474/95.22.15** ou **071/29.88.46**.